

Les récessions gingivales

Définition :

Une récession gingivale correspond à la rétraction de la gencive aux collets des dents en exposant leurs racines..

Lorsque les racines sont dénudées par la récession gingivale, les dents ont l'air plus longues parce qu'il y a moins de gencive qui les recouvrent.



Symptômes :

La récession de la gencive est un processus très lent qui prend des années à se développer. Une personne n'en réalise pas l'évolution jour après jour, jusqu'à ce que certains symptômes apparaissent :

- Les dents paraissent plus longues que normal puisque la récession gingivale en expose les racines;
- Sensibilité dentaire; les dents deviennent sensibles, notamment au froid, chaud.
- Parfois association d'une gingivite avec irritation de la gencive.

Causes

Pour qu'une récession gingivale se développe, il peut y avoir un facteur prédisposant à la récession qui est ensuite compliqué par un facteur provoquant.

Facteurs prédisposant :

- Une malposition dentaire impliquant moins d'os ou de gencive qui soutiennent les dents.
- Une gencive fine avec peu de tissu kératinisé;
- La proximité d'un frein qui pourrait tirer sur la gencive.

Facteurs provoquants :

- Bossage traumatique : brossage trop fort ou avec une brosse trop dure
- Mauvaise hygiène buccale
- Bruxisme
- Parodontite
- Piercing ou perçage de la lèvre : le bijoux pour avoir une action mécanique iatrogène sur la gencive provoquant sa rétraction.
- Des plombages ou restaurations dentaires mal-adaptés ayant les mêmes effets néfastes du piercing
- Des forces excessives d'un traitement orthodontique.





Traitements



Eliminer les facteurs provoquants :

- Limiter brossage iatrogène : utiliser brosse souple avec bonne technique de brossage.
- Traiter les problèmes parodontaux éventuels.
- Avoir une maintenance parodontale régulière auprès de son dentiste.
- Limiter les dommages d'un bruxisme éventuel.

Soigner les conséquences de la récession :

Il faut évaluer l'avancement de la récession gingivale. Si elle reste inesthétique ou problématique (sensibilité dentaire), une greffe de gencive sera alors indiquée.